



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Plan de prévention des risques
d'inondation du Cher rural
dans le département du Cher**

extrait pour la commune de Bouzais



Photo : DDT18 - Abbaye de Noirlac - mai 2001

Atlas cartographique

Direction départementale des Territoires

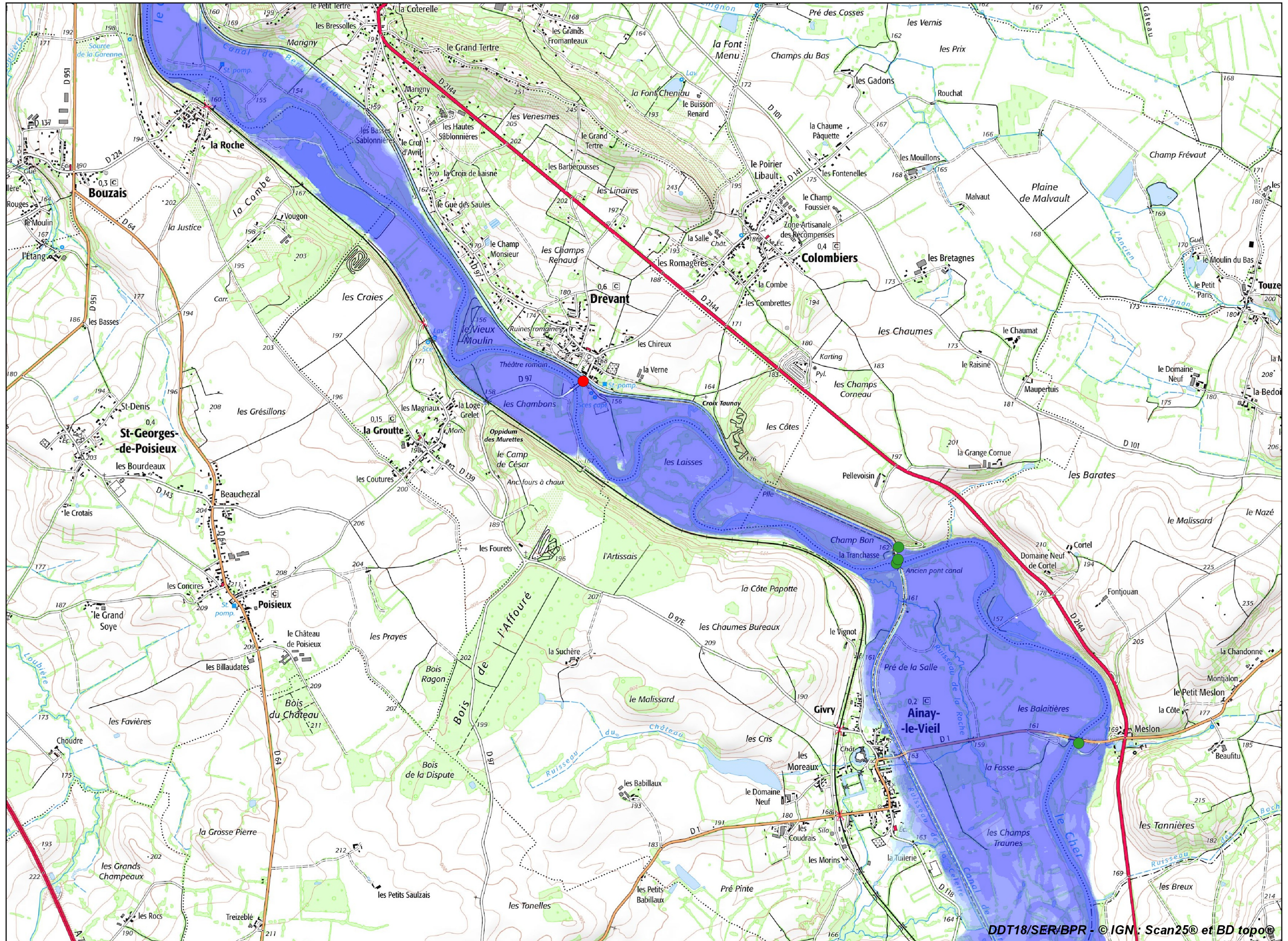
6, place de la Pyrotechnie - CS 20001 - 18019 Bourges cedex - tél : 02 34 34 61 00 - fax : 02 34 34 63 00
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 - le vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de prévention des risques d'inondation du Cher rural - Atlas approuvé
Cartes des phénomènes naturels - Planche 3



Légende

Hauteurs de submersion

- hauteur inférieure à 0,50 m
- hauteur comprise entre 0,50 m et 1,00 m
- hauteur comprise entre 1,00 m et 1,50 m
- hauteur comprise entre 1,50 m et 2,00 m
- hauteur supérieure à 2,00 m

Repères de crues

- Repères de crue de 1940
- Repères de crue de 1958
- Repères de crue de 1977
- Repères de crue de 2001

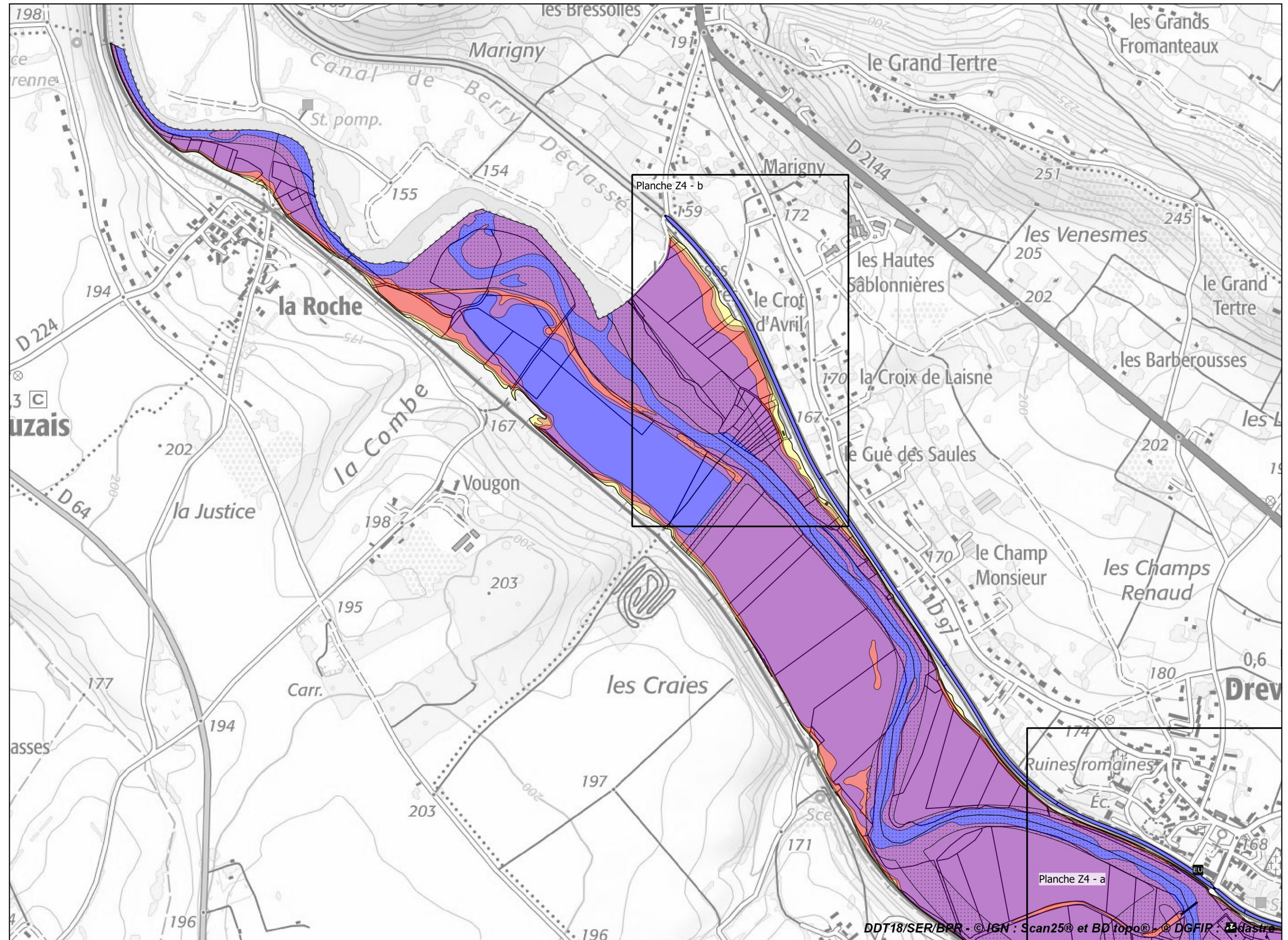
Échelle 1/25 000
(impression A3)



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de prévention des risques d'inondation du Cher rural - Cartes des aléas et des enjeux - Atlas approuvé
Planche 8 - Communes de Bouzais, Drevant, La Groutte et Saint-Georges-de-Poisieux



Légende

Aléas

- Hauteur inférieure à 0,50 m
- Hauteur comprise entre 0,50 m et 1,00 m
- Hauteur comprise entre 1,00 m et 2,00 m
- Hauteur supérieure à 2,00 m
- Eaux permanentes
- Zones de vitesse marquée

Enjeux ponctuels en zone inondable

- Camping
- Captage AEP
- Église
- Élevage
- Établissement scolaire
- Exploitation agricole
- Gymnase
- ICPE
- Mairie
- Musée
- Ouvrage assainissement collectif
- Salle des fêtes
- Secours
- Transformateur ou poste électrique

Autres

- Bâti en zone inondable

**Échelle 1/10 000
(impression A3)**

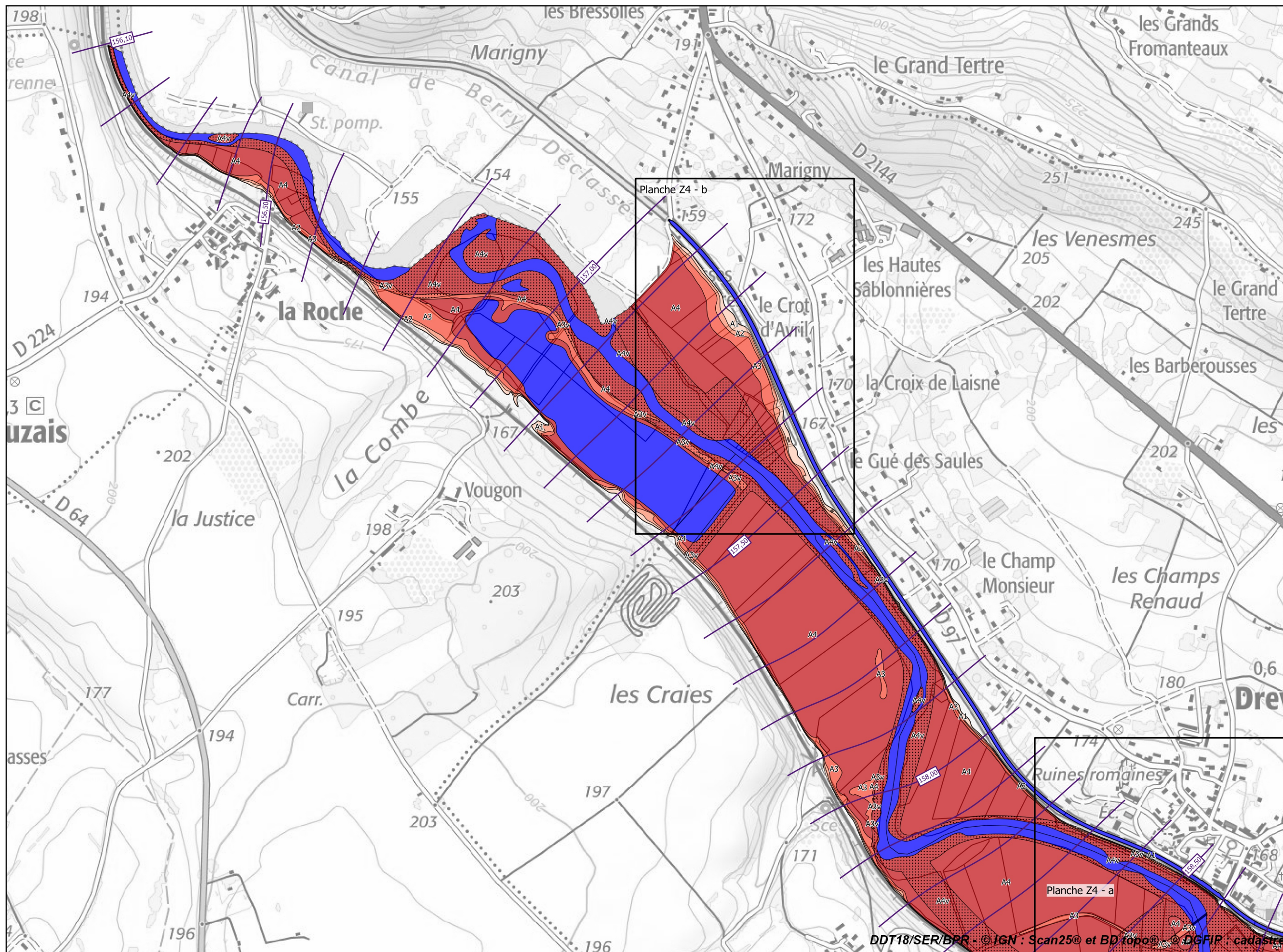


**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de prévention des risques d'inondation du Cher rural - Cartes du zonage réglementaire - Atlas approuvé

Planche 8 - Communes de Bouzais, Drevant, La Groutte et Saint-Georges-de-Poisieux



Légende

Zonage réglementaire

- Zone A1
- Zone A1v
- Zone A2
- Zone A2v
- Zone A3
- Zone A3v
- Zone A4
- Zone A4v
- Zone B1
- Zone B1v
- Zone B2
- Zone B2v
- Zone B3
- Zone B3v
- Zone B4
- Zone B4v
- Zone Bru
- Eaux permanentes

Autres

- Bâti en zone inondable
- Isocotes des PHEC

**Échelle 1/10 000
(impression A3)**